L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 72 RUE DE CHARTRES

NOUVELLES-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 24 DECEMBRE.

FRANCE.

Assemblée Nationale.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1874.

Présidence de M Buffet.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Les tribunes sont garnies, les députés nombreux. Le vice-président du conseil monte à la tribune, du Parquet, prétendant de parler à la main. C'est décidément le message qui arrive, ce message si souvent fait, défait, refait, poli, repoli, qui semblait destiné à ne jamais voir le jour.

La lecture a paru se ressentir encore un peu des douleurs de l'enfantement. Toutefois, le silence de la Chambre a permis à tout le monde de saisir la teneur du document à travers les hésitations du lecteur officiel chargé de le porter à la connaissance de l'Assemblée.

Le passage qui fait appel aux hommes modérés de tous les partis a seul provoqué une manifestation un peu vive; il a été applaudi par la grande majorité des députés.

Le passage de la fin, qui semble indiquer qu'au bout du compte le maréchal se passerait à la rigueur, de la constitution de ses pouvoirs, a refroidi la Chambre et n'a recueilli que les applaudissements d'une quinquantaine de députés.

MESSAGE DU PRÉSIDENT.

M. le vice-président du conseil a la parole.

M. le général de Cissey, ministre de la guerre, vice-président du conseil.—J'ai l'honneur de communiquer à l'Assemblée le message suivant de M. le président de la République. (Mouvement général d'attention.)

(Suit le texte du message que nous avons donné dans l'*Abeille* de mercredi.)

M. le président.—Acte est donné de la remise de ce Message, qui sera inséré au procès-verbal de la séance et déposé aux archives de l'Assemblée.

Après une longue interruption, pendant laquelle les députés échangent leurs impressions, le président déclare que l'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de M. le comte Jaubert, relative à la liberté de l'enseignement supérieur.

C'est M. Paul Bert qui a inauguré la discussion par un discours bien ordonné, aux développements larges et lumineux, où il a saupoudré la crainte que dans les intentions de ses auteurs l'apparence libérale de la proposition ne cachât des entreprises contre l'esprit national et la culture moderne; et demandé que la loi sort au compagnée en même temps d'une réforme profonde de l'enseignement supérieur donné par l'Etat. Cette réforme, jointe aux garanties que devront donner les établissements non dépendants de l'Etat, de la valeur sérieuse des diplômes délivrés par eux, pourra seule empêcher l'abaissement des études et remédier aux dangers de la guerre introduite dans les esprits par des enseignements faits à des points de vue si opposés.

Le discours de M. Bert, très ferme au fond, très modéré, très habile dans la forme, s'est imposé à l'attention de la droite. Elle ne s'est récriée qu'une ou deux fois, quand l'orateur a parlé de la nécessité d'éveiller dans l'esprit des jeunes générations la pensée indépendante et libre, le besoin et le désir de la critique. La critique! La droite n'avait pas l'air d'être bien familiarisée avec cet instrument. Evidemment elle ne sait pas très bien ce que c'est; elle ne sait qu'une chose, c'est qu'il faut en défendre et s'en défier.

Séance du 4 décembre.

La discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur a fait tous les frais de cette séance. Il suffit de citer les noms des trois hommes qui ont successivement abordé la tribune pour montrer qu'au point de vue de l'art oratoire, rarement débat réunit de pareils éléments d'attraction. Mgr Dupanloup, MM. Challemel-Lacour et Laboulaye en sont tour à tour occupés de la loi.

L'évêque d'Orléans transforme volontiers à la Chambre, son éloquence pastorale en dialectique passionnée, n'excluant ni l'élévation ni l'élégance. Ce n'est plus le ministre de la religion exposant les principes de sa foi, c'est le polémiste fortoyant avec vivacité les erreurs de ses adversaires. Le teint coloré, les cheveux ou vont le corps serré dans sa soutane noire, le sourcil froncé, le regard en face des contradicteurs, il les défie et les combat.

Aujourd'hui, il s'agissait pour lui de revendiquer le droit de l'Eglise,—droit acquis par ses travaux passés,—à créer, à diriger de nouveaux des universités libres, où son influence pût s'exercer entière, en dehors de toute immixtion de l'Etat. Il l'a fait hautement, réclamant pour les catholiques l'honneur d'avoir fondé, sous l'ancien régime, toutes les centres d'instruction, et s'appuyant sur l'exemple, qu'il a cité, d'une population d'élèves plus nombreuse, proportionnellement plus nombreuse, dans les universités de la France, qu'à peu d'un même ne l'est celle de nos lycées.

M. Challemel-Lacour a soutenu que la liberté de l'enseignement ne profiterait qu'à l'Eglise catholique, ennemie des principes de la révolution. Il a fait une allusion malheureuse à la Prusse en disant:

Les gouvernements actuels de l'Europe étaient élevés se mettre en garde contre les dangers de la liberté religieuse, et c'est dans un pareil temps, quand la France est obligée de surveiller sa politique, ses actes, ses paroles, qu'elle se constituerait de nouveau le champion du catholicisme (Bruit à droite).

—Vous êtes l'avocat de l'étranger, lui a crié M. de Castellane.

—Mais c'est un véritable aveu! A Bismark, à qui on renchérissait M. Calvo d'Estrada.

M. Laboulaye, rapporteur, rappelle le mot de Burke, qu'résumait sa vie publique en ces termes: "J'ai toujours défendu la liberté des autres." Voilà comment on est vraiment libéral." Applaudissements à droite: C'est d'ailleurs sans doute pour qu'on signale l'Eglise catholique comme devant seule profiter de la liberté. La liberté profitera à tout le monde.

Les divisions qui existent entre les citoyens disparaîtront à sa lumière; ce que voudraient les adversaires du projet, c'est l'égalité dans la lutte. Nouveaux applaudissements à droite.

C'est en attirant malheureux que celui qui s'appuie sur l'attitude de l'Europe; c'est dans ces victoires qu'il fait faire le procès? ... Nous nous pas le courage de faire aujourd'hui ce que la Prusse fait aujourd'hui; quand, sous le canon de Davoust, elle ouvrait l'université de Berlin? Ceux qui parlent ainsi n'ont pas le droit de se dire des libéraux. (Vifs applaudissements à droite.)

Le meilleur moyen de réconcilier le clergé catholique avec les idées modernes, c'est d'assurer à tous la pratique d'une commune et sincère liberté. (Applaudissements répétés.)

—Le correspondant du *Journal des Débats* nous donne d'intéressants détails sur le résultat définitif des élections en Italie. Après le relevé complet qu'on en a fait, 275 élus appartiendraient à la droite et 190 à la gauche. 24 seraient considérés comme douteux. Il y a une 400 députés plus, car les nominations doubles sont au nombre de 22. Plus du quart de l'assemblée sera composé de députés nouveaux. La noblesse titrée est représentée par 30 membres, dont 8 princes, 4 ducs, 10 marquis, 33 comtes et 14 barons. Les princes, ducs et marquis siégent à gauche, tandis qu'en général, les comtes et les barons sont ministériels.

La raison en est sans doute que beaucoup de ceux-ci sont de souches plus récentes que les premiers. On ne comptera plus moins de 125 avocats. "On trouve que c'est beaucoup, dit un correspondant, et même beaucoup trop." Mais il n'y a que deux banquiers. "C'est infiniment trop peu. L'absence d'hommes pratiques à la Chambre est peut-être une des causes du mauvais état des finances." Parmi les banquiers élus figurent deux fondateurs de banque dont l'une est en liquidation et dont l'autre n'est pas en bonne situation. L'armée de terre est représentée par 22 généraux ou officiers supérieurs, et l'armée de mer, par 5 seulement. L'armée garibaldienne est représentée par 15 officiers. Enfin, 17 journalistes et 24 professeurs figurent parmi les élus. La loi ne permettant pas qu'il y ait dans la Chambre plus de 13 professeurs, il faudra en éliminer un certain nombre.

UNE LADY BRÛLÉE VIVE.—Lady Stirling Maxwell, qui appartenait à la plus haute aristocratie de la Grande-Bretagne, attendait samedi son mari, sir William, qui devait revenir de la chasse dans la soirée; le temps étant très froid, elle avait fait allumer un grand feu dans la vaste cheminée du Hall. En se baissant pour l'arranger, elle tomba si malheureusement sur les tisons que les flammes que sa figure, sa poitrine et ses mains furent profondément brûlées; l'amputation des doigts de la main droite a été faite dimanche. Elle de cette pauvre dame est des plus graves. Sir William est plongé dans un profond désespoir, et sa douleur est partagée par tous les habitants de Keir, où l'accident est arrivé et où la victime était adorée de tous pour ses hautes qualités et sa charité inépuisable.

LES PLAQUES INDICATRICES.—Voici une mesure qui va être adoptée à Saint-Pétersbourg, et qu'il ne serait pas sans intérêt de voir imiter en France.

La délégation municipale de Saint-Pétersbourg se propose, disent les *Nouvelles*, d'installer dans toutes les rues des indicateurs portant divers renseignements de première urgence, tels que, par exemple: les adresses des médecins, les adresses des pharmacies les plus voisines, celles des sages-femmes, etc. Ces tableaux seront suspendus à des poteaux planté dès deux côtés de chaque rue à une distance de 500 mètres l'un de l'autre.

☞ Ollets drap noir à $2.50, $3.00, $3.50, $3.75, chez Garthwaite, Lewis & Miller rue de la Commune No 109.

Magasins de chapeaux à très bon marché, de E. E. Lee, au coin des rues Canal et Bourbon et au coin des rues Royale et St. Louis.

L'ÉLECTION DU 3 NOVEMBRE EN LOUISIANE.

Résultats compilés par le comité démocrate sur les documents officiels:

TRÉSORIER.

Paroisses.	Moncure.	Dubuisson.
Orléans	22,741	14,221
Ascension	959	1912
Assomption	1665	1869
Avoyelles	1739	1153
Baton Rouge, N.	1566	2546
Baton Rouge, O.	318	805
Bienville	779	—
Bossier	1029	1077
Caddo	2155	1519
Caldwell	641	600
Ca roll	—	—
Calcasieu	1172	6
Cameron, N.	308	47
Catahoula	940	749
Claiborne	1475	634
Concordia	154	2543
DeSoto	1,140	216
Feliciana, Est	847	1866
Feliciana, Ouest	1511	1108
Franklin	457	114
Grant	348	369
Iberia	1247	1077
Iberville	770	216
Jackson	434	59
Jefferson	1237	2411
Lafayette	976	538
Laforche	1995	1840
Lincoln	387	548
Livingston	694	105
Ma'ingoin	233	1047
Morehouse	864	1012
Natchitoches	1554	1577
Ouachita	786	1164
Plaquemines	880	1285
Pointe Coupée	830	1959
Rapides	1,343	1238
Red River	385	745
Richland	734	442
Sabine	341	3
St. Bernard	271	607
St. Charles	278	1281
Ste. Hélène	622	536
St. Jacques	710	1863
St Jean Baptiste	657	1216
St. John	1021	1051
St. Martin	931	704
St. Marie	1032	2146
St. Tammany	601	601
Tangipahoa	456	456
Tensas	243	2865
Terrebonne	1361	1697
Union	1,182	432
Vermillion	692	228
Vernon	1,372	—
Washington	457	125
Webster	856	749
Wilkinson	479	479
Total	74,670	69,719

Majorité de Moncure 4,951

La paroisse de Carroll n'est pas comptée dans ce tableau parce qu'il a été prouvé que les rapports étaient des faux.

Les soussignés, sous-comité nommé par le parti conservateur-démocrate pour assister au dépouillement et à la compilation, par le Bureau des Retours de l'Etat de la Louisiane, des votes donnés à une élection tenue le 2 novembre, certifient sous serment que les résultats donnés dans le tableau qui précède ont été compilés par eux sur les duplicata certifiés sous serment en leur possession, et qu'ils ont été comparés par eux avec les duplicata en la possession du dit bureau et qu'ils correspondent, poll par poll, et paroisse par paroisse à la compilation faite par le dit bureau. Ils certifient donc et déclarent que la personne dont le nom suit, savoir:

J. C. Moncure

a été légalement élue.

F. C. Zacharie.
W. R. Whitaker,
Chs. Cavanac,
F. X. Barbary, secrétaire.

Signé et attesté sous serment devant moi, le 9 décembre 1874.

Jno. Lemonnier,
35 Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Taxes des Licences Municipales pour 1875.

Nous résumons, pour l'information de nos lecteurs, le projet d'ordonnance sur les licences à payer pour l'année 1875:

Banques, $1000; banques ne recevant pas de dépôts, $300 par tête d'associé; prêteurs sur gage, par tête $750; vente on achat d'espèces ou valeurs, par tête $600; courtiers en argent, valeurs ou assurances, $100; compagnie ou agence d'assurance contre l'incendie, $500 ; do., maritime, $500 ; do., de rivière, $500, les compagnies mixtes devant payer pour chaque branche; compagnie ou agence d'assurance sur la vie, $500 ; inspecteurs d'assurance, $25; compagnie ou entreprise de transport, $100 ; imprimeries, $25 ; graveurs, lithographes, $15 ; journaux quotidiens, $50 par associé; théâtres, &c., $250; troupes nomades, $10 par jour pour 10 jours et $5 par jour additionnel; musées, $500; joueurs d'instruments, $5; machines électriques, $10 ; propriétaires de courses, $500 ; cockpits, $250 ; hôtels $150 par associé; pension privée où l'on vend des liqueurs fermentées ou spiritueuses $100 par associé; logements garnis, $25 par associé; tout endroit mal famé ouvert au public et où l'on vend des liquides, $250. de légumes $5.

Maison de commerce en gros $100 par associé; maison de commerce de détail, $25 par associé; épiceries en gros et en détail où seront vendues des liqueurs à la bouteille $100 ; restaurant, $100, le tout par tête d'associé.

Stalle ou place aux courses, fair grounds, pique-nique, &c., pour débits de liqueurs, $5 par jour; sans débit de liqueurs, $2 50; stalle aux marchés pour débit de café, thé, chocolat, aliments cuits, éventaires ou baraques sur la levée, pour fruits, etc., $10.

Presse à coton, $150 par associé; coton gin, $100 ; piqueur de coton, $100 ; hangars à sucre, $500, le tout par associé.

Stalle pour débits de tabac et cigares, $10 ; gazier ou plombier, $15 ; marchands-tailleurs, $30 ; tailleurs, $10 ; matelassiers, $10, le tout par associé.

Confiseries où des liqueurs sont vendues à la bouteille, $50, au verre, $100, débits de glace, soda, café, thé, gateaux, $10, aussi par associé.

Agence et courtage de navires, $100, maison d'enchan, $100, hôpitaux particuliers, $50, par associé.

Racoleurs de marins, coureurs d'hôtels et de bateaux, $25, fabricants de voiles, $10, charpentiers en constructures de navires, calfats, tonneliers, fabricants de pompes et d'agrès, $10, chacun.

Brins publics, $15, agence de journaux, d'annonces, de cartes ou de publications, $10, agents de billets ou de fret de chemins de fer, $50, par associé.

Loterie par compagnie $2,500,; toute agence de loterie, à payer par le principal ou l'agent, $50.

Courtage de produits ou marchandises et de propriétés, $50, chaque; peseurs ou mesureurs, $30; mesteurs ou bouteilles de liquides, $50, chacun.

Raffinerie $200; entrepôts $75; salles de billards $100; salles de liquides, $50; galerie de tir, $25; scierie, fabrique de planches, chassis ou persiennes $50 par associé.

Remorqueurs ou bateaux à vapeur, $100 par tête de jauge; bateaux à voiles, $50; chaque de navires sans dry dock $50; dry dock avec ou sans chantier $200 par propriétaire.

Entreprises d'enterrements $100 par associé; agents de bateaux $50; colporteurs de journaux, $10 ; agents de vêtements et étoffes $50; colporteurs de mercerie, coutellerie, candis, cigares, images, $10.

Entrepreneur de bâtisses ou de travaux ou sous-entrepreneurs $50; pharmaciens $25; architectes $25; peintres, vitriers, charpentiers, fabricants de citernes $10.

Fonderie de fer et fabrique de machines $150; fonderie de cuivre et fabrique de machines et modèles $50; ferblantier $45; fabrique de machines sans fonderie $25; fabrique de machines avec fonderie $15; atelier de réparation pour le fer $25; boutique de serrurier, d'armurier, de forgeron $10 par associé.

Laiterie, $30 par associé; débit d'huître $10, vente d'huîtres en gros $50, vente d'huîtres cuites $25, bureau de placement $25, vétérinaires, pédicures $10; propriétaires de salles pour concerts, bals, réunions $100; toute personne donnant un bal, concert ou une réunion dans un but de profit paiera chaque fois $10.

Toute personne faisant métier d'acheter ou de vendre des animaux devra être munie d'une licence et payer $100, sous peine de $100 d'amende, et en cas de non paiement de l'amende, d'un mois de prison.

Salon de barbe $10, boulangerie $10, boucher $10, vidangeur $6, blanchisserie $10.

Agent de colporteurs, collecteurs, courtiers de dettes $25.

Agence commerciale de renseignements $250.

Toute personne ayant des prélarts, charrettes ou des brouettes à louer $25.

Toute personne vendant sur ordre ou échantillon $75.

Galeries d'orographiques $25. Arrimeurs $90. Marchés particuliers $300. Débit de volailles, gibier, légumes, ailleurs qu'au marché $10.

Chaque abattoir $500.

Toute personne trafiquant au Bazar du marché $10. Détaillants de fruits ou de poissons seulement dans un marché $10.

Avocats, notaires, ajusteurs, chirurgiens, dentistes, sages-femmes, $20.

Cafés, buvettes, cabarets, etc., $100. Cafés avec musique instrumentale $200; avec musique instrumentale et vocale $300; avec représentations théâtrales $1000.

Manèges, vélocipédromes, cercles à patiner $50.

Toute personne qui exercera plus d'une profession ou métier paiera la licence privée pour chaque.

Toute profession ou métier non énumérés $10.

Tout wagon d'express ou de transport à un cheval $10; à deux chevaux ou plus $20; tout charioit à un cheval $15, à 2 chevaux ou plus $25; diables à grandes roues $25; charrettes à trois ou à ressorts à un cheval $10, à deux chevaux ou plus $15; cidre à bière $15. Tout cloducteur d'un véhicule énuméré ci-dessus $10.

Charrettes de jardinier $5 par an, charrette ou voiture de laitier $10. Charrette à bras $2 par an.

Voiture de louage $10, cocher de voiture à louer se stationnant pas sur la voie publique, à un cheval $5.00, à deux chevaux ou plus $10; cocher de voiture à louer stationnant sur la voie publique, à un cheval $10, à deux chevaux ou plus $20.

Tout propriétaire ou cocher d'omnibus ou voiture à passager $50, le propriétaire ou conducteur de tout char employé pour transporter les passagers sur un chemin de fer urbain $10.

Ecurie $50.

L'ordonnance répète les anciennes prescriptions sur la tenue, le numérotage et l'éclairage des voitures. La section 70 est ainsi conçue:

Sec. 70. Toutes les licences imposées par cette ordonnance sont pour l'année finissant le 31 décembre 1875. L'émission de licences de six mois, à partir de juillet 1875, est autorisée.

Les licences ne sont pas transférables. L'ordonnance répète les anciennes prescriptions relatives au non paiement des licences, aux pénalités, à la non responsabilité de la ville. Nous regrettons que le Conseil n'ait pas eu le temps de refaire toute cette partie de l'ordonnance qui renferme beaucoup de choses erronées sur les droits respectifs des citoyens et des autorités municipales, mais nous espérons que la Législature en finira avec le système des licences et que celles de 1875 seront les dernières que les contribuables auront à payer.

BUREAU DE NOTAIRE DE

P. CHARLES CUVELLIER.

Les amis, les clients du défunt et le public sont informés que ses affaires seront continuées par N. S. TRIBET, notaire public, ancien assistant et gérant de confiance de M. P. C. CUVELLIER, et par son fils R. CHARLES CUVELLIER, au même bureau, No. 140 de la rue Gravier, entre les rues St-Charles et Camp.

6 déc—1t M J—1m.

Réparation de pianos.

J. PIFFAUT, bien connu du public et des artistes, continue d'accorder et de réparer les PIANOS à très bas prix, ayant toutes les fournitures nécessaires et de chez. S'adresser No. 96 rue d'Espagne, 2me district, entre Grands-Hommes et Craps ou par la poste. 6nov—3m M J

J. F. DICK,
AVOCAT,
Au No. 15 de la rue d'Orléans,
2nov—1m. Près des Cours.

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 134 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter toutes les opérations dans l'art de dentisterie.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous-oxide gas.

Consultations en Anglais, en français et en Espagnol. 6 oct—3m

J. DOUSSAN
142 Rue du Canal 142
entre Carondelet et Bienville.

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient de transférer son magasin au No 142 rue du Canal.

On trouvera chez lui un magnifique assortiment de grande draperie et Rideaux pour dames et messieurs, ainsi qu'un grand choix de Tapis, Nattes, Cretonnes, des marques les plus nouvelles à des prix modérés. 7déc—3m. J. et D.

MORRISON & WOODWARD
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des cédèdres ne désapprouvent le Magistère pour les familles; des Farines Cerealines de Graham, Fleur de Maïs, Farine parcille, du Beurre Plant, &c., agents pour la vente du Sirop Uterine Sapper, du Cr. Dr. L. A. Rasbrook.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins, rue Canal. 10 novembre

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
164 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Gaumer,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Coxe,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schmidt,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jackson.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GAUMER, Président.
CHAS KILGARD, Trésorier. 8janv—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Jeudi soir, 24 décembre 1874.
LA FAVORITE. Grand Opéra en 4 actes de Donizetti.

Vendredi 25. Matinée extraordinaire.
A l'occasion de la
FÊTE DE NOËL
LES NOCES DE JEANNETTE; LE MAITRE DE CHAPELLE; DORINA, Ballet.
23 déc—2f

Théâtre de l'Opéra.

RÉDUCTION DES PRIX.

Cédant à de nombreuses demandes et prenant en considération l'état actuel des affaires, le Directeur de l'Opéra avait décidé à une réduction momentanée des prix.

A partir de cette date, le prix du Parquet, des Fauteuils et des Fauteuils des Premières, sera de 3f 50. et le prix des Secondes 2f.

Le dimanche, le prix du Parquet, du Parterre, des Premières et des Fauteuils d'Orchestre sera uniformément d'une piastre par place.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1874.

L. PLAUDE CANONGE,
Directeur.

Théâtre du Vaudeville.

SALLE DE LA PAPAIRIE UNION, RUE DES ESPARTS.
Dimanche, 27 décembre 1874.

APRÈS LE BAL,
Vaudeville en 1 acte,
EDGARD ET SA BONNE,
Vaudeville en 1 acte,
LE SERMENT D'HORACE,
Comédie en 1 acte.

Prix pour un Bloc 1 00
Je ne la prendrai ..... M. Vitry
Adélaïde ..... M. Léonard
Adélaïde ..... 25 cents
Le spectacle commencera à 7 heures et demie précises. 24 déc—3f

Second Bal Anniversaire donné par la Société d'Assistance Mutuelle des "Gardes Hosteteurs" à l'Orangerie Hall, commencera le 1er janvier 1875.

DIRECTEURS HONORAIRES.

L. Chaplain,	A. Mairo,
J. Sérème,	Chas. Lecourte,
Ed. Deuchand,	D. Lopez,
J. Trouard,	J. Martial,
R. L. Zell,	E. F. Moton,
J. Lamothe,	F. Levy,
B. Bernichau,	A. Aleister,
E. Plechier,	Chas. Cotaller,
L. Moreau,	M. Retolaire,
F. Hupenbauer,	J. Leblanc,
M. Vocherbank,	Germain Koop,
A. Luigi,	Ch. Aguinas,
Paul Roques,	F. Brasset,
Hugh Cassidy,	

COMITÉ DE RÉCEPTION.

E. Garrison,	M. Pistoi,
Paul Pierri,	D. Sachao,
A. Chopin,	E. Bonnet,
	F. Chapon.

COMITÉ D'INVITATION.

J. B. Benoon,	J. A. Lebarque,
Jos. Chapon,	E. Garrau,
	F. Chapon.

Prix de la carte, souper inclus $5 00
Souper seul au No 112 rue Royale, et chez les principaux restaurateurs.

Les demandes d'invitation pour dames doivent être faites par écrit, avec noms, prénoms et adresses, et adressées au comité, 112 rue Royale, qui les fera distribuer à domicile. Aucune dame ne sera admise sans invitation.

Les propositions sucrées seront aussi reçues par le même comité à la même adresse, jusqu'au 15 janvier prochain, pour le barre, le vestiaire et les vins. Adresser les propositions à M. Dupré, qui est nécessaire au service du souper ainsi que à la Pâtisserie.

14 déc. au 15 ev—2f p. a. J et D.

Grand Bal Paré et Travesti,
DONNÉ PAR LE
SOCIETE CULINAIRE,
A LA SALLE GRUNEWALD,
LE SAMEDI, 23 JANVIER 1875.

DIRECTEURS.

J. Maury,	A. Hasse,	A. Jarry,
L. Regottat,	E. Gadel	N. Masse.
	Antoine Alciatore,	

On trouvera des cartes pour masques et des invitations pour dames chez M. N. Kapis, rue de la Bourse, No. 7, M. Dedieu, à l'encaisse des rues Toulouse et Royale.

Des plupart sont cachetées pour l'Hôtel de Ville et Du remplissement reçues chez M. Dedieu, jusqu'au 7 janvier 1875.

16 déc au 21 jv—DMJ

AVIS.

AVIS est donné aux actionnaires de "l'Amicable Insurance and Trust Company of America" que la charte amendée de cette compagnie sera présentée à la Législature de l'Etat de la Louisiane, le 11 janvier 1875, et il sera requis de s'y conformer.

Par ordre de la Direction,
E. L. LEVY, Jr. DON, secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1874.
15 déc. 1m 24 M.

Banque d'Amérique.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—A une élection tenue le 16 courant, les directeurs et directrices de cette banque, qui devront rester en fonction pendant l'année prochaine, ont été choisis:

Jos. Jonas,	J. Schorch
W. R. Schmidt	J. Tayon
C. J. Leeds	W. W. Boothmyer
D. Fatjo	A. T. Prion
F. W. Tillen	Jno. H. Kerchaill
Jno. A. Adams	Jno. Ste.
	K. S. Bingre.

Et à une assemblée des directeurs, tenue ce jour, MM. A. M. Fortier et Edgar Hinckes ont été nommés président et caissier respectivement.

EDGAR HINCKES,
Caissier.
1 déc—3f

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1874.—Election annuelle des directeurs pour l'année prochaine, ainsi que du local de cette banque, qui a été fixé à la Place du Marché du Parc, de 12 à 1 heure, approuvés et recommandés au jour par les Directeurs.

CHAS. L. C. DUPUY,
Président.
LOUIS BARRETT,
Secrétaire.
16déc au 16jv

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—No 102 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1874.—Avis est par ce présent donné que l'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie, pour servir pendant l'année 1875, aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
10 déc—1m

Nouvelle-Orléans, le 9 décembre 1874.—AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans aura lieu au bureau de la Compagnie, No 112 rue Gravier, le MARDI, le janvier 1875, de midi à deux heures, afin de voter sur certaines amendements à la Charte, approuvés et recommandés au jour par les Directeurs.

LOUIS BARRETT,
Secrétaire.
10déc au 16jv

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—No 102 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1874.—Avis est par ce présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année 1875, aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
10 déc—1m

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance La Palmetto, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le 14 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur les changements adoptés et recommandés par la Compagnie (qui peuvent être proposés) à la charte actuelle, qui seront jugés nécessaires, tant voter sur la liquidation.

Par ordre de la Direction.

JULES LE MORE, secrétaire.
déc17—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nlle-Orléans, 12 décembre 1874.—La 4e élection annuelle pour l'année 1875, aura lieu le 14 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. S. MONDREUIT,
Vice-président.
11déc—1m

Bureau de New Orleans Gas Light and Company.—No 131 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1874.—A une assemblée du conseil de direction de la Compagnie, tenue ce jour, de quatre piastres par action a été déclaré, payable au bureau de la Compagnie, le 1er janvier 1875 et le 22 décembre, 1874, inclusivement.

C. C. LEWIS, Secrétaire.
16déc au 1 jv

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, le 1 décembre 1874.—Les Directeurs pour l'année, sera lieu au local de la Banque, le 16e de la rue du Canal, le MARDI, 12 janvier prochain, de 10 heures du matin à deux heures de l'après midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
10 déc—1m

Nouvelle-Orléans, le 9 décembre 1874.—AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans aura lieu au bureau de la Compagnie, No 112 rue Gravier, le MARDI, le janvier 1875, de midi à deux heures, afin de voter sur certains amendements à la Charte, approuvés et recommandés au jour par les Directeurs.

LOUIS BARRETT,
Secrétaire.
10déc au 16jv

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—No 102 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1874.—Avis est par ce présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année 1875, aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
10 déc—1m

Office of the New Orleans Insurance Company, New Orleans, Dec. 16, 1874.—Notice is hereby given that the annual election of directors, to serve for the ensuing year, will be held at office, corner Canal and Carondelet streets, on MONDAY, Dec. 28, 1874, between the hours of 10 A. M. to 2 P. M.

J. W. HINCKS,
2 déc to 28

Bureau de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, le décembre 1874.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année 1875, aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 janvier 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. BROWN,
Trésorier.
17déc—1m

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurance La Palmetto, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le 14 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur les changements adoptés et recommandés (qui peuvent être proposés) à la charte actuelle, qui seront jugés nécessaires, tant voter sur la liquidation.

Par ordre de la Direction.

JULES LE MORE, secrétaire.
déc17—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nlle-Orléans, 12 décembre 1874.—La 4e élection annuelle pour l'année 1875, aura lieu le 14 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. S. MONDREUIT,
Vice-président.
11déc—1m

Bureau de New Orleans Gas Light and Company.—No 131 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1874.—A une assemblée du conseil de direction de la Compagnie, tenue ce jour, de quatre piastres par action a été déclaré, payable au bureau de la Compagnie, le 1er janvier 1875 et le 22 décembre, 1874, inclusivement.

C. C. LEWIS, Secrétaire.
16déc au 1 jv

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, le 1 décembre 1874.—Les Directeurs pour l'année, sera lieu au local de la Banque, le 16e de la rue du Canal, le MARDI, 12 janvier prochain, de 10 heures du matin à deux heures de l'après midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
10 déc—1m

Nouvelle-Orléans, le 9 décembre 1874.—AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans aura lieu au bureau de la Compagnie, No 112 rue Gravier, le MARDI, le janvier 1875, de midi à deux heures, afin de voter sur certains amendements à la Charte, approuvés et recommandés au jour par les Directeurs.

LOUIS BARRETT,
Secrétaire.
10déc au 16jv

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—No 102 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1874.—Avis est par ce présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année 1875, aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
10 déc—1m

Bureau de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, le décembre 1874.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année 1875, aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 janvier 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. BROWN,
Trésorier.
17déc—1m

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurance La Palmetto, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le 14 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur les changements adoptés et recommandés (qui peuvent être proposés) à la charte actuelle, qui seront jugés nécessaires, tant voter sur la liquidation.

Par ordre de la Direction.

JULES LE MORE, secrétaire.
déc17—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nlle-Orléans, 12 décembre 1874.—La 4e élection annuelle pour l'année 1875, aura lieu le 14 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. S. MONDREUIT,
Vice-président.
11déc—1m

Bureau de New Orleans Gas Light and Company.—No 131 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1874.—A une assemblée du conseil de direction de la Compagnie, tenue ce jour, de quatre piastres par action a été déclaré, payable au bureau de la Compagnie, le 1er janvier 1875 et le 22 décembre, 1874, inclusivement.

C. C. LEWIS, Secrétaire.
16déc au 1 jv

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, le 1 décembre 1874.—Les Directeurs pour l'année, sera lieu au local de la Banque, le 16e de la rue du Canal, le MARDI, 12 janvier prochain, de 10 heures du matin à deux heures de l'après